



## RECOURS SASKATCHEWAN

Au niveau du recours dans le dossier *Saskatchewan* portant sur l'obtention de l'arbitrage exécutoire, nous avons procédé aux interrogatoires préalables en juillet et en septembre derniers. Dans ce dossier d'importance, les principaux témoins pour l'Association sont M. Réjean Corriveau, ancien vice-président Griefs et formation, pour dresser l'historique de l'Association avant 2011, et moi-même pour dresser l'historique des années ultérieures à 2011.

Plusieurs documents de support à notre témoignage furent déposés dernièrement pour soutenir nos prétentions. Par la suite, une défense du procureur général du Québec (PGQ), incluant les déclarations sous serment et son rapport d'expert, est à prévoir. Par la suite, l'APPQ pourra à son tour procéder aux interrogatoires préalables et demander certains documents. Finalement, à la suite de ces étapes, nous devrions obtenir des dates d'audience.

Pierre Veilleux, président